



DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240925-DEL\_24\_09\_25\_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024

acte affiché du 01/10/2024 au 01/12/2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le dix-neuf septembre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**Quorum : 18**

**Présents : 21**

M. Pascal Thévenot, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Valérie Sidot-Courtois, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Omar N'Dior, M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool, M. Philippe Ferret, M. Pierre-François Brisabois, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

**Ont donné procuration : 13**

Mme Magali Lamir à Mme Michèle Ménez, M. Damien Metzlé à Mme Elodie Simoes, M. Pierre Testu à M. Bruno Drevon, Mme Dominique Busigny à Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand à M. Michel Bucheton, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Bruno Larbaneix à Mme Valérie Sidot-Courtois, M. Arnaud Bertrand à Mme Johanne Ledanseur, M. Michaël Janot à M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort à Mme Chrystelle Coffin, M. Franck Thiébaut à Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie à M. Omar N'Dior, M. Amroze Adjuward à M. François Daviau.

**Absent non représenté : 1**

M. Hugues Orsolin.

**Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledanseur**

---

#### Délibération n° DEL-24-09-25-13

**Objet :** Convention type relative à la mise en place d'une période de préparation au reclassement professionnel pour les agents de la Commune avec le Centre Interdépartemental de gestion de la Grande Couronne d'Île-de-France

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

*Délibération n° DEL-24-09-25-13*

*Objet : Convention type relative à la mise en place d'une période de préparation au reclassement professionnel pour les agents de la Commune avec le Centre Interdépartemental de gestion de la Grande Couronne d'Île-de-France*

---

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L826-2,

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le Décret n° 2019-172 du 5 mars 2019 instituant une période de préparation au reclassement au profit des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,

VU le Décret n° 2022-626 du 22 avril 2022 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,

VU le projet de convention type relative à la période de préparation au reclassement professionnel, annexé à la présente délibération,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Ressources réunie en séance le 16 septembre 2024,

CONSIDÉRANT que pour les fonctionnaires reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions, la Commune élabore un projet professionnel, retranscrit sous forme de convention tripartite entre la collectivité, l'agent concerné et le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG),

CONSIDÉRANT que ce projet peut contenir des formations, des périodes d'immersion au sein de différents services de la Commune, un bilan professionnel, et un accompagnement par un conseiller du CIG à raison de trois entretiens maximum sur demande de la collectivité et en fonction du besoin de l'agent (aide à la rédaction d'un CV, à la recherche d'emploi, etc.),

CONSIDÉRANT que pour chaque agent concerné, cette convention est conclue pour une durée maximale de 12 mois à compter de la date de début de la période préparatoire au reclassement,

ENTENDU l'exposé de Mme Johanne Ledanseur, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 34 voix).

APPROUVE les termes de la convention type relative à la période de préparation au reclassement professionnel, annexée à la présente délibération.

Délibération n° DEL-24-09-25-13

Objet : Convention type relative à la mise en place d'une période de préparation au reclassement professionnel pour les agents de la Commune avec le Centre Interdépartemental de gestion de la Grande Couronne d'Île-de-France

---

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les conventions individualisées sur la base de ladite convention type pour chaque agent concerné, leurs éventuels avenants à l'exception de ceux ayant une incidence financière et tous documents y afférents.

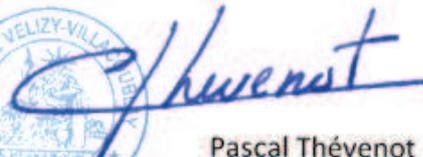
Fait et délibéré en séance le 25 septembre 2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



  
Johanne Ledanseur  
9<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
Secrétaire de séance



  
Pascal Thévenot  
Maire